

Lila Presqu'île À LA DEMANDE

LILA PRESQU'ÎLE À LA DEMANDE est un service qui vient en complément des lignes régulières du réseau. Il permet de faire des trajets **NON ASSURÉS PAR DES LIGNES RÉGULIÈRES** afin que chacun puisse se déplacer dans la Presqu'île et dans les environs.

À LA DEMANDE

Lila Presqu'île À LA DEMANDE, C'EST :

Un service de transport collectif qui permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité et complète l'offre de transport du réseau **LILA PRESQU'ÎLE**. Ce service est réservé aux personnes qui résident sur une commune de Cap Atlantique.

Vous êtes pris en charge à l'un des 300 arrêts **LILA PRESQU'ÎLE** du territoire et conduit à un autre arrêt sur les tranches horaires suivantes :

• du lundi au samedi

9 h 00 - 9 h 30 / 10 h 00 - 10 h 30 / 11 h 30 - 12 h 00
14 h 00 - 14 h 30 / 16 h 00 - 16 h 30 / 18 h 00 - 18 h 30

Un transport entre deux communes "hors Cap Atlantique" n'est pas autorisé.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Un ticket **LILA PRESQU'ÎLE à la demande** par trajet simple (2,40 € en plein tarif et 2,10 € par carnet de 10 tickets) et 2 tickets pour un aller-retour. Il est possible d'acheter votre ticket à bord des véhicules.

Les abonnements Aléop, **LILA PRESQU'ÎLE** et **STRAN** ne sont pas valables sur ce service réservé à un usage ponctuel.

La carte gratuite n'est pas valable sur le service **LILA PRESQU'ÎLE** à la demande. La gratuité s'applique aux enfants de 0 à 3 ans.

Lila Presqu'île À LA DEMANDE PORTE À PORTE

LILA PRESQU'ÎLE à la demande propose aussi son service aux personnes à mobilité réduite ainsi que pour les personnes de 80 ans et plus, avec véhicules adaptés et personnel formé. Dans ce cas, le véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous emmène sur le lieu de votre choix dans la Presqu'île ou les communes environnantes (voir communes desservies).

Lors de votre inscription au service, un justificatif sera demandé (sauf pour les personnes de 80 ans et +). Le transport à la demande Porte à Porte n'est pas un service de taxi, ni de transport médical.

COMMENT BÉNÉFICIER DE Lila Presqu'île À LA DEMANDE

Il vous suffit :

- De faire votre carte **LILA PRESQU'ÎLE** à la demande en mairie ou auprès de **LILA PRESQU'ÎLE**. Cette carte gratuite est valable deux ans. Elle vous donne accès à votre numéro d'abonné.
- Puis réserver en téléphonant au plus tard la veille de votre déplacement du lundi au jeudi avant 16 h 30 et le vendredi avant 16 h 30 pour les déplacements du samedi et du lundi au 02 40 620 620.
- Le transporteur vous appellera systématiquement pour confirmer l'heure de passage. Lors de la réservation d'un voyage, pensez bien à vous munir de votre carte d'adhérent. L'hôtesse téléphonique vous aidera à trouver l'arrêt le plus proche de votre domicile.

Pour connaître les arrêts du service LILA PRESQU'ÎLE "Arrêt à Arrêt", contacter le Syndicat au 02 40 620 620 ou le site www.lilapresquile.fr

Lila Presqu'île

RENSEIGNEZ-VOUS AU
02 40 620 620



RÉSERVATION LIGNES A1, A2 ET DIMANCHES ET FÉRIÉS

Les lignes A1 "Herbignac - La Chapelle-des-Marais" et A2 "Herbignac - La Roche-Bernard" fonctionnent uniquement sur réservation.

Les dimanches et jours fériés, les lignes 7, 8 et 9 sont soumises à réservation.

Pour réserver ces lignes, il suffit de contacter le Syndicat Mixte **LILA PRESQU'ÎLE** au 02 40 620 620 ou par mail à l'adresse lila.presquile@lilapresquile.fr la veille au plus tard avant 16 h 30 et le vendredi avant 16 h 30 pour le week-end et le lundi.